

MUSIQUE

à partir de 7 ans

Préinscriptions sur
internet

du 2 mai au 8 juin



Choix des cours
collectifs sur l'extranet

du 17 juillet au 26
juillet



Début des cours

Lundi 16
septembre

Comment procéder à une préinscription ?

- 1) Je me connecte sur le site du conservatoire www.conservatoire-cergypontoise.fr entre le **2 mai et le 8 juin 2024**, je complète le formulaire de préinscription. **ATTENTION ! une préinscription ne garantit pas une place.**
- 2) **En juillet**, nous prendrons contact avec les familles des élèves qui ont été affectés dans l'instrument choisi.

Les critères de sélection sont les suivants

- Le nombre de places disponibles
- L'âge (les plus jeunes sont prioritaires)
- La place sur la liste des préinscrits

- 3) **Du mardi 17 juillet au vendredi 26 juillet 2024**, je devrai me connecter sur mon espace extranet pour choisir un horaire de cours de formation musicale et de chorale. (cours obligatoires)
- 4) **Courant août**, je dépose depuis mon espace personnel, en cliquant sur [Documents] dans la marge à gauche, les documents suivants :
 - Un justificatif de domicile pour les habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise
 - une photo d'identité

En cliquant sur [Données fiscales] je renseigne les informations demandées et je charge mon avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023

- 5) **En septembre**, je devrai me rendre au conservatoire pour rencontrer le professeur d'instrument pour convenir d'un horaire de cours.

Le 1^e cycle permet à l'élève de découvrir de façon globale l'univers musical et d'acquérir les bases d'une pratique collective et individuelle.

- 30' de cours individuel instrumental par semaine
- 1h à 1h30 de cours de Formation Musicale (FM)
- 45' de chant choral